AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Bozérian, 3 février 1876

Jean-Baptiste André Godin à Jules Bozérian, 3 février 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation1 p. (239r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Bozérian, 3 février 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48766

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 février 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBozérian, Jules (1825-1893)
Lieu de destination6, rue de Tournon, Paris

Description

RésuméGodin félicite Bozérian pour son élection au Sénat. Il lui indique qu'il n'a pas voulu se représenter à la députation pour ne pas entrer en concurrence avec un collègue de la Gauche [Edmond Turquet]. Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin veut une copie de l'arrêt pour comprendre ses conséquences, par exemple sur la validité de ses brevets. Il signale que son adversaire a, depuis l'arrêt, étendu le champ de ses contrefaçons.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Élections, Procédure (droit)
Personnes citées Cresson, Guillaume Ernest (1824-1902)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 3 février 76

Monsieur et ancien

Je sais que je suis en retard avec vous, le surcrock our affaires en est cause Le songeais à vous écrire pour vous feliciter de at the intrie an venat quend votre lettre marries. Quant à mai je in ai pas vocele entrer dans & never electorate pour witer were competition rever un collègue de la Gauche Mo vere semble indisgreenalle de lever le cerrel car y as to soin do verace les consequences qui à a

pour moi . I ignore, par exemple, si let arres peut être inscriprete de manière à prononcer la mullité de mes brevets vivi les faits changers a l'emaillage. Cartif en stait ainsi je me seviais plus payer les anne tes. Et mon ad were vais sente le comprander de cette monicio car definis Carret it est entré dans la voie de la contre façor sur les exores qu'és avait juiger ice reapeater J'espère que nous conseron de cela avec de Brasan afin que se to fine des la poste de caract. Wewilly ogreer cho Mondier lasturance de mes untimes Devaren Soller 19